

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 30 (2003)
Heft: 1

Rubrik: Mosaïque

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

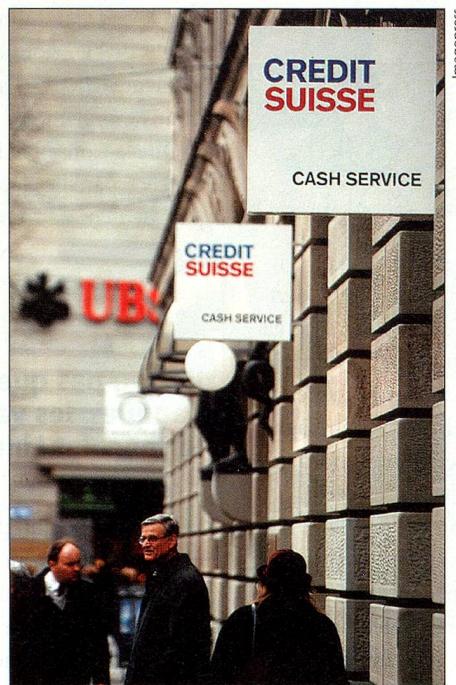
EN BREF

INTEMPORIES. Dans diverses régions de Suisse, les pluies exceptionnelles de novembre ont causé le débordement de rivières et de nombreux éboulements. Les cantons les plus touchés sont le Tessin et les Grisons. Au Tessin, le Ceresio et le lac Majeur ont monté au point d'inonder les quais de Locarno et de Lugano. Les dégâts les plus graves sont cependant ceux enregistrés aux Grisons, où de nombreux glissements de terrain ont coupé des routes et des lignes de chemin de fer. Dans certaines communes, les ruisseaux se sont transformés en torrents et ont détruit habitations et infrastructures. Pour éviter des pertes humaines, quelques localités ont dû être évacuées. Selon les estimations du Conseil d'Etat des Grisons, les dégâts s'élèvent à 140 millions de francs.

ENVIE DE SÉcession? D'après un sondage de l'institut GfS, 73 % des Suisses alémaniques éprouvent de la sympathie pour les Romands, sentiment qui n'est rendu qu'en partie, puisque seuls 51 % des Romands disent éprouver de la sympathie pour les Suisses alémaniques. Ce qui donne pourtant matière à réflexion est que 29 % des Romands – contre 13 % dans les cantons de langue allemande – ne se déclarent pas préoccupés par une éventuelle scission entre les deux régions linguistiques. D'après les auteurs de l'enquête, le taux différent de sympathie dans les deux principaux groupes linguistiques reflète la dépendance économique et politique plus grande de la Suisse romande vis-à-vis des cantons alémaniques. L'insatisfaction supérieure qu'on enregistre en Suisse romande s'explique par le fait qu'un pourcentage important de la population s'est éloigné mentalement de la «Berne fédérale».

DU PLOMB DANS L'AILE. Au cours des neuf premiers mois de 2002, Swiss a accusé une perte de 582 millions de francs sur un chiffre d'affaires total de 3,134 milliards. Pour réduire les coûts, la compagnie aérienne supprimera 300 postes de travail et la flotte sera amputée de huit avions. Les emplois supprimés concernent 160 employés de cabine et au sol, plus 140 pilotes. Pour les premiers, la réduction des emplois s'effectuera d'abord au gré des fluctuations normales, mais des licenciements ne sont pas

exclus. Pour les seconds, la compagnie établira un plan social avec les syndicats. Deux cents nouveaux emplois seront créés dans les divisions Technique et Technologie de l'information.



Plaintes collectives contre le CS et l'UBS.

GRIEFS EN AFRIQUE DU SUD. Deux avocats américains attaquent différentes entreprises – dont des suisses – pour avoir entretenu des liens avec l'Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid. La plainte collective déposée par Michael Hausfeld concerne vingt sociétés, dont UBS et Credit Suisse. L'avocat agit au nom de l'organisation sud-africaine Khulumani, qui représente trente-trois mille victimes de l'apartheid et quatre-vingt-cinq autres victimes individuelles. D'après les plaignants, ces entreprises ont favorisé les abus en matière de droits de l'homme en faisant des affaires avec l'Afrique du Sud pendant les années de la ségrégation raciale, qui se sont terminées en 1994, avec l'élection de Nelson Mandela comme premier président noir du pays. La plainte de Hausfeld s'ajoute à celle de l'avocat Ed Fagan, bien connu en Suisse pour ses plaintes collectives au nom des victimes de l'Holocauste. Fagan espère des dommages et intérêts de 100 milliards de dollars. A part UBS et CS, il vise aussi Novartis, Sulzer, Nestlé et Roche. UBS et CS ont rejeté les accusations formulées, tout comme d'autres sociétés.

AMENDE SALÉE. Selon l'hebdomadaire «Die Weltwoche», l'amende infligée à Credit Suisse par la commission de surveillance de l'Association suisse des banquiers, pour les négligences commises dans l'affaire des fonds transférés en Suisse par l'ex-dictateur nigérian Sani Abacha, s'élèverait à 750 000 francs. La banque confirme la mesure, mais refuse de préciser le montant de la sanction. Selon la Commission fédérale des banques, un des fils de Sani Abacha avait déposé à Zurich 214 millions de dollars sur un compte de Credit Suisse Private Banking, compte qui est actuellement bloqué. Credit Suisse n'est pas le seul établissement dans le collimateur des organes de surveillance: dix-neuf banques sont sous enquête pour être soupçonnées d'abriter de l'argent de l'ex-dictateur, six sont accusées de violation grave du devoir de vigilance, parmi lesquelles la Banque Hoffmann, la Banque Leu, le Crédit Agricole Indosuez (Suisse), l'Union Bancaire Privée et la M.M. Warburg Bank (Suisse).

AMERICA'S CUP. Pour la première fois dans l'histoire de cette compétition, un équipage suisse participera à l'AMERICA'S CUP, la plus prestigieuse compétition de voile du monde. Alinghi – ainsi s'appelle la bateau helvétique – défiera l'équipe néo-zélandaise, détentrice du trophée. Les Suisses ont conquis ce droit après avoir remporté la Coupe Louis Vuitton, en battant les Américains de Oracle Racing dans la baie de Hauraki, en Nouvelle-Zélande. Alinghi est né de la passion pour la voile d'un industriel suisse d'origine italienne, Ernesto Bertarelli, qui est l'actionnaire principal de la société pharmaceutique genevoise Serono et parmi les personnes les plus riches de Suisse, d'après la revue «Bilanz».

IMAM INCOMMODE. La communauté musulmane de Sion devra patienter encore un peu avant d'avoir son propre imam. L'Office des étrangers du Valais a en effet refusé un permis de travail à un imam macédonien de 29 ans, l'estimant trop fondamentaliste. La présence du Macédonien à Sion, affirme l'office, pourrait remettre en cause la coexistence pacifique des divers courants musulmans représentés en Valais. Après un premier recours (rejeté) de l'imam, il incombe au Conseil d'Etat de juger du bien-fondé des arguments de ses fonctionnaires.

PERSONNALITÉS

L'historien et publiciste **Herbert Lüthy** est mort à Bâle à l'âge de 84 ans. Il avait enseigné l'histoire suisse et l'histoire moderne à l'Ecole polytechnique de Zurich et à l'Université de Bâle. De 1948 à 1958, il a vécu en France, où il travaillait comme journaliste, essayiste et traducteur d'auteurs classiques. A la même époque, il rédige d'importants ouvrages d'histoire, qui font de lui un connaisseur de l'histoire et de la culture française. Son travail a été couronné du Prix Gottfried-Keller en 1985.

CHRISTIANE LANGENBERGER est la nouvelle



présidente du Parti radical-démocratique (PRD). C'est la première fois dans l'histoire du PRD qu'une femme occupe une telle charge. Contrairement à ses prédécesseurs, la Conseillère aux Etats vaudoise, âgée de 62 ans, ne siège dans aucun conseil d'administration. Les délégués appelés à voter l'ont préférée à la Conseillère nationale zurichoise Trix Heberlein. Parfaitement bilingue, il reviendra à Christiane Langenberger de restaurer calme et confiance dans un parti secoué, ces derniers temps, par des scandales de nature économique. Son prédécesseur, Gerold Bührer, avait présenté sa démission en novembre, critiqué pour sa présence au sein du conseil d'administration de Rentenanstalt.

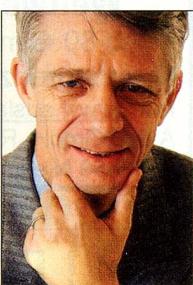
Le nouveau président de la Confédération pour 2003 est le conseiller fédéral **Pascal Couchepin**, radical valaisan âgé de 60 ans. L'Assemblée fédérale l'a élu le 4 décembre. La vice-présidente est **Ruth Metzler-Arnold**, 38 ans, Lucernoise d'origine, membre du Parti démocrate-chrétien.

Grâce à ses découvertes dans le domaine de la lutte biologique contre les parasites des plantes et à son engagement en faveur de la population rurale d'Afrique, l'entomologiste **Hans Rudolf Herren** a reçu le Prix Brändenberger 2002, doté de 200 000 francs. Herren travaille depuis plus de vingt ans dans les pays en développement et dirige depuis 1994 l'institut de recherches sur les insectes de Nairobi (Kenya).



Keystone

CHANGEMENT DE FAUTEUIL. L'élection au Conseil fédéral de la Genève Micheline Calmy-Rey a fourni l'occasion d'une nouvelle répartition interne des départements. La dernière arrivée doit se contenter du Département fédéral des affaires étrangères, au lieu de l'Intérieur qu'elle aurait souhaité. Celui-ci passe aux mains du radical valaisan Pascal Couchepin, qui n'avait pas caché son intérêt du jour où Ruth Dreifuss avait annoncé son départ. Depuis 1959 – date où fut adoptée la «formule magique» dictant la répartition entre les partis des sièges gouvernementaux –, le PRD n'avait pas dirigé ce département. Les milieux économiques et politiques voient dans ce changement l'occasion attendue pour mettre en œuvre les réformes requises depuis longtemps pour freiner les coûts de la santé. Quant à Joseph Deiss, il reprend de Couchepin le Département fédéral de l'économie, où il pourra déployer ses compétences d'ancien professeur d'économie à l'université. **De g. à d.:** Vice-chancelier Achille Casanova, ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss (PS), Moritz Leuenberger (PS), Ruth Metzler (PDC), Pascal Couchepin (PRD), Micheline Calmy-Rey (PS), Kaspar Villiger (PRD), Joseph Deiss (PDC), chancelière Anne-Marie Huber-Hotz et Samuel Schmid (UDC).



Le radical vaudois **Yves Christen** est le nouveau président du Conseil national, soit le premier magistrat du pays. Il a été élu par ses pairs durant la session d'hiver des Chambres fédérales. La présidence du Conseil des Etats va au professeur de physique **Gian-Reto Plattner**, représentant socialiste du canton de Bâle-Ville.

L'avocat soleurois **Leo Schürmann** est décédé à l'âge de 85 ans. Il avait été directeur général de la SSR, premier Monsieur Prix, vice-président de la Banque nationale suisse et conseiller national démocrate-chrétien de 1959 à 1974. En 1973, il manqua d'un cheveu l'élection au Conseil fédéral pour la simple raison que le socialiste Willi

Ritschard, élu en premier, venait du même canton. Schürmann a enseigné vingt ans le droit à l'Université de Fribourg.

EURO 2008. L'Autriche et la Suisse se partageront la ronde finale des championnats européens de football en 2008. Depuis 1954, où les championnats du monde de football avaient été gagnés à Berne par l'Allemagne dans une finale mémorable contre la Hongrie, la Suisse n'avait plus accueilli de manifestation sportive de cette envergure. D'après l'UEFA, responsable du choix, les fédérations suisse et autrichienne de football ont présenté un dossier solide et garantissent que le tournoi se déroulera sans accrocs.

Rédaction: Pablo Crivelli
Photos: Imagopress

Traduit de l'italien.